



C'est un fait: Madagascar est l'armée qui a le plus grand nombre de généraux au monde, compte-tenu de ces éléments de Terre, Air, Mer et ceux de la Gendarmerie. Mais cette fois-ci, il ne faut pas jeter la première pierre au président Hery Rajaonarimampianina. Ces promotions très politiques remontent à Didier Ratsiraka, premier président de la seconde république malgache. Par ailleurs, tout président malgache élu devient, sans aucun fait d'armes s'il est civil, Chef suprême des Forces armées. Sous Philibert Tsiranana, il n'était «*que*» le chef des forces intérieures de police.

Face à la demande de nombreux lecteurs, certains issus de casernes locales, voici le nom de tous ceux qui ont récemment accédé au grade de Général grâce à la baguette magique de Hery Vaovao. Beaucoup, en tout cas, n'ont pas bien apprécié le fait que certains de ces promus fassent partie de promotions postérieures à la leurs... En tout cas, l'Histoire de Madagascar a besoin d'archives. Madagate.org est là pour ça, dans la mesure du possible.

Jeannot Ramambazafy – 5 janvier 2018

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

DECRET N° 2017 - 1113

Portant nomination des Officiers de Carrière des Forces Armées au grade de Colonel de Brigade, Colonel de Brigade Adjointe et de Centre-Adjoint au titre de l'année 2017.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR, CHEF D'ETAT

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°96-025 du 06 décembre 1996, modifiée et complétée par la Loi N°98-030 du 20 janvier 1999 et l'Ordonnance N° 2010-004 du 06 juillet 2010, portant Statut général des militaires ;
- Vu le Décret N° 2015-085 du 10 février 2015 modifiant et complétant le Décret N° 2014-288 du 13 mai 2014 fixant les attributions du Ministre de la Défense Nationale, ainsi que l'organisation générale de son Ministère ;
- Vu le Décret N° 2016-250 du 10 avril 2016, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2016-265 du 15 avril 2016, modifié et complété par les Décrets N°2016-460 du 11 mai 2016, N° 2017-348 du 02 mai 2017, N° 2017-362 du 20 avril 2017, N° 2017-390 du 17 juillet 2017, N° 2017-724 du 25 août 2017 et N° 2017-953 du 12 décembre 2017, portant nomination des membres du Gouvernement.

Sur proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
En Conseil des Ministres ;

DECRETE :

ARTICLE PREMIER. - Les Officiers de Carrière des Forces Armées dont les noms suivent sont nommés au grade de Colonel de Brigade, Colonel de Brigade Adjointe ou de Centre-Adjoint :

A - ARMEE MALAGASY

1- ELEMENT TERRE

Pour compter du 01 Janvier 2017 :

- Les Colonels :
RAZANTINJALAMA Laza Jamboloko, FOOM 08023
RAMITOMBOSONA Christian Jacques, FOOM 01237
FANDRO Jean Ferdinand, FOOM 00999

Pour compter du 01 Février 2017 :

- Les Colonels :
RABEARIVAZAKA Iery, FOOM 12207
RAMASY Razafindrovo Heriana, FOOM 03221

Pour compter du 01 Mars 2017 :

- Les Colonels :
RAOISON Robert, FOOM 04150
SAHIVELO Lala Mena Delphin, FOOM 08940
RAMAVIVONY Gérard Jean, FOOM 11652

Pour compter du 01 Avril 2017 :

- Les Colonels :
TOTOMARINA, FOOM 06743
ANDRIANATVOHERY Bernard Philippe, FOOM 11496

Pour compter du 01 Mai 2017 :

- Les Colonels :
RANDRIANTSIHAINY Yves Tiana, FOOM 01563
KAVELISON Romain, FOOM 02582
MARITIA René, FOOM 06251
RAMARAMANANA Joseph, FOOM 14008

Pour compter du 01 Novembre 2017 :

- Les Colonels :
ANDRIAMASMANANA William Mahat, FOOM 03810
MADAZAZAKY André Roger, FOOM 04348
KAROTYVO Tania, FOOM 11006
DERAMASINAKA Memmen Rakotonirainy, FOOM 07914

Pour compter du 01 Décembre 2017 :

- Le Colonel :
RASOLOMANANA Andriamandika Richard Hajaizoa, FOOM 11723

2- ELEMENT AIR

Pour compter du 01 Janvier 2017 :

- Le Colonel :
DIMASY Paul, FOOM 02583

Pour compter du 01 Février 2017 :

- Le Colonel :
RANDRIANJIRIKA Jean-Joël David, FOOM 11212

3- ELEMENT MER

Pour compter du 01 Avril 2017 :

- Le Capitaine de Vaisseau :
ASSANY Benivivo Jeanne, FOOM 07767

4- ELEMENT SANTE

Pour compter du 01 Janvier 2017 :

- Le Colonel :
RAMANOHARA Ramadio Honoré, FOOM 09910

Pour compter du 01 Avril 2017 :

- Le Colonel :
RANTISON Sylvainne Aina, FOOG 70863
RAZAFIARIVONY Samson Althal, FOOM 07264

B- GENDARMERIE NATIONALE

Pour compter du 01 Février 2017 :

- Le Colonel :
RAHALISON Hamaiz, FOOG 70 502

Pour compter du 01 Mars 2017 :

- Les Colonels :
RANDRIANARIMANANA Hary Rima Razaf, FOOG 70 550
KAKOTONDIMPARANY Yves Olivier Nita, FOOG 70 661

Pour compter du 01 Avril 2017 :

- Les Colonels :
RAPO Nicolas Edouard, FOOG 70 596
RANDRIANAINVO Richard Nita Alala, FOOG 70 680
RAZARAKOTO Andriamaina Yvon, FOOG 70 500

Pour compter du 01 Mai 2017 :

- Le Colonel :
KAKOTONDRAZAKA Andrianarimanana Andriamizony, FOOG 70 609

Pour compter du 01 Octobre 2017 :

- Le Colonel :
RAZAFINIRAKOTO Hermias Serge, FOOG 70594

Pour compter du 01 Novembre 2017 :

- Les Colonels :
RASINDRANANTY Ingénierie, FOOG 70 601
RASAMOELINA Andriamampandry, FOOG 70 665
ANDRIANARANTSGA Ruzand Mado Privat, FOOG 70 604

ARTICLE 2. - Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre des Finances et du Budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel de la République.

Fait à Antananarivo, le 28 Décembre 2017

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Heri Manantso RAPOHIMANANA RAZAFINDRANANTSOANINA

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

MALALASY Soheunandrasoa Olivier

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

Colonel de Corps d'Armée Hery Manantso RAPOHIMANANA
Etoi Xavier RASOLOFOANTONA Sakonina Vainiarantso ANDRIANBOLOLOVA

POUR AMPLIATION CONFORME

Antananarivo, le 29 DEC 2017

LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DU GOUVERNEMENT



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

DECRET N° 2017 - 1214
Portant nomination des Officiers de Carrière des Forces Armées
aux grades de Général de Division, Général de Division Aérienne et de Vice-Amiral
au titre de l'année 2017.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR, CHEF D'ÉTAT

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°96-029 du 06 décembre 1996, modifiée et complétée par la Loi N°98-030 du 30 janvier 1999 et l'Ordonnance N° 20/04-004 du 06 juillet 2010, portant Statut général des militaires ;
- Vu le Décret N° 2015-083 du 10 Février 2015 modifiant et complétant le Décret N° 2014-288 du 13 Mai 2014 fixant les attributions du Ministre de la Défense Nationale, ainsi que l'organisation générale de son Ministère ;
- Vu le Décret N° 2016-250 du 18 Avril 2016, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2016-262 du 15 Avril 2016, modifié et complété par les Décrets N°2016-460 du 13 Mai 2016, N° 2017-148 du 02 Mars 2017, N° 2017-282 du 28 Avril 2017, N° 2017-590 du 17 Juillet 2017, N° 2017-724 du 25 Août 2017 et N° 2017-953 du 12 Octobre 2017, portant nomination des membres du Gouvernement.

Sur proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
Et Consci des Militaires ;

D E C R E T E :

ARTICLE PREMIER : Les Officiers de Carrière des Forces Armées dont les noms suivent sont nommés aux grades de Général de Division, Général de Division Aérienne et de Vice-Amiral :

A - ARMÉE MALAGASY

1- ELEMENT TERRE

Pour compter du 01 Janvier 2017 :
Le Général de Brigade :
RANAKA Jacques Armand, FOOM 08011

Pour compter du 01 Février 2017 :
Le Général de Brigade :
RANDRIANANTANDRO Gaomon James, FOOM 12204

Pour compter du 01 Mars 2017 :
Le Général de Brigade :
RAMASOSAONA Léon Jack, FOOM 10940

Pour compter du 01 Avril 2017 :
Le Général de Brigade :
RAKOTONERINA Théophile Justin, FOOM 03362

Pour compter du 01 Mai 2017 :
Les Officiers de Brigade :
RANTONARIVO Willem, FOOM 09785
NIRINA Foucaust, FOOM 08051

Pour compter du 01 Juin 2017 :
Les Officiers de Brigade :
RAKARISOANA Valère Nolin, FOOM 09802
MAMPO Fulgence, FOOM 00189

Pour compter du 01 Novembre 2017 :
Le Général de Brigade :
MELA, FOOM 04117

Pour compter du 01 Décembre 2017 :
Le Général de Brigade :
RASOAMIAFARA Richard, FOOM 01553

2- ELEMENT AIR

Pour compter du 01 Avril 2017 :
Le Général de Brigade Aérienne :
MANAKAVELO Solofonon Paulin, FOOM 08018

Pour compter du 01 Décembre 2017 :
Le Général de Brigade Aérienne :
ANDRIAMAHAZARIVO Alex Patrick, FOOM 02583

3- ELEMENT MER

NEANT

4- ELEMENT SANTE

Pour compter du 01 Avril 2017 :
Les Officiers de Brigade :
RAJONALAHY Laurent, FOOM 12206
RANOTO Faucantrano Andriampany, FOOM 08082

Pour compter du 01 Décembre 2017 :
Le Général de Brigade :
RAKOTAMISON Richard Justin, FOOM 08085

B- GENDARMERIE NATIONALE

Pour compter du 01 Février 2017 :
Les Officiers de Brigade :
RATÉLO Julia, FOOO 70 418
NICOLAS Yvanna, FOOO 70 419

Pour compter du 01 Avril 2017 :
Le Général de Brigade :
RABEZANAHARY Georges Henri, FOOO 70 474

Pour compter du 01 Juin 2017 :
Les Officiers de Brigade :
RAMANANTOVO Abboana, FOOO 70 506
ANDRIANANAKA Ngatouron, FOOO 70 500

ARTICLE 2 : Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre des Finances et du Budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel de la République.

Fait à Antananarivo, le 28 Décembre 2017

PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE *Heri Mania RAKOTONDRAJANA*
RAJONARIMAMPANJIFY

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT

MARAFAT Sakandriana Ombir

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

Chantal de Caze d'Arande *Solomon Vainilina ANDRINARIBOLELVA*
Mia Xavier RAKOLOVONJANJA

POUR AMPLIATION CONFORME :
Antananarivo, le 28 DEC 2017

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU GOUVERNEMENT



